

FERC/CGT – FSU - SGEN/CFDT - UNEF – UNL - UNSA Éducation

SNEP/FAEN, SNCL/FAEN

Unsen/Cgt, ferc sup/cgt, snpefp/cgt, SNTRS/CGT, SEPIDOP/CGT,

A&I/UNSA, SEA, SE/UNSA, SIEN, SNPDEN, SNPTES/UNSA, SUP'RECHERCHE

**Snasub/Fsu, Snes/Fsu, Snep/Fsu, Snesup/Fsu, SNPI/FSU, Snetap/Fsu, Snuipp/Fsu,
SNUEP/FSU, SNUPDEN/FSU**

Paris le 13 juin 2008

Formation des enseignants : une régression déguisée ?

Les organisations signataires expriment leurs plus vives inquiétudes sur l'avenir du recrutement et de la formation des enseignants. Elles condamnent l'absence de concertation préalable aux annonces.

Elles dénoncent la disparition programmée des IUFM, alors que leur intégration dans l'Université décidée par la loi Fillon en 2005, n'est pas achevée et qu'aucun bilan n'a été réalisé.

La formation des enseignants, qui doit être améliorée, est une des conditions de la réussite des élèves. En ce sens toute réforme engage l'avenir de l'Ecole.

La « mastérisation » annoncée ne saurait servir de prétexte à des dégradations des contenus de formation, des conditions d'études ou du potentiel de formation et de recherche que représentent les IUFM. Il faut une volonté politique de maintenir un maillage départemental des IUFM avec l'ensemble de leurs personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, BIATOSS...).

De même l'amélioration des traitements en début de carrière ne peut s'accompagner de la recherche d'économies sur les postes de stagiaires et du désengagement de l'Education nationale en matière de formation initiale.

Les organisations considèrent comme une régression l'annonce d'une formation professionnelle réduite à un simple compagnonnage.

Enseigner est un métier qui s'apprend, il nécessite une formation, initiale et continue, disciplinaire et professionnelle de haut-niveau, en lien avec la recherche. Elle doit se dérouler dans le cadre d'une véritable alternance théorie-pratique, en relation avec les établissements scolaires. L'entrée dans le métier doit être progressive, accompagnée par des équipes de formateurs qualifiés. Ces exigences impliquent une élévation du niveau de qualification des enseignants et des CPE, une évolution des concours de recrutement et un développement de la recherche en éducation.

Les organisations signataires exigent le maintien du recrutement des enseignants dans des corps de fonctionnaires de l'Etat, par concours. Leur contenu doit permettre de vérifier l'acquisition de connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. Elles demandent que l'unicité du niveau de recrutement soit maintenue entre les différents niveaux d'enseignement.

Elles affirment qu'il y a besoin de synergies entre les universités et les ministères concernés pour assurer un cadrage national des formations.

Il est nécessaire de développer le vivier de recrutement, de promouvoir la mixité sociale et donc de proposer des aides, des pré-recrutements, des cycles préparatoires pour faciliter et démocratiser l'accès aux métiers d'enseignant et d'éducation. Les années de formation des enseignants doivent être prises en compte pour la retraite.

Les organisations signataires exigent qu'une véritable concertation soit consacrée à ce sujet avec tous les acteurs.

Elles appellent les personnels, les étudiants et la communauté éducative à se réunir, à débattre et intervenir massivement en faveur d'une formation de qualité.